

Compte-rendu Assemblée générale du 9 janvier 2021

À 10h00, l'assemblée générale se réunit au 8 chemin de la haute Bédoule, à Septèmes les Vallons, comme suite à la convocation du 22 décembre 2020.

Présents: Agguini Meziane, Delhomme Rachida, Saunier Sébastien, Gallouin Charlotte, Blazy Marie-Noëlle, Fuentes Sandra, Clavère Laurent, Riili Maryse, Scriva Laure, Scriva Pierre, Reita Maxime, Mar Sébastien, Paris Eric, Bourrelly Pierre, Bideau Martine Aubert François, Gallouin Catherine, Gallouin Pierre

Présents par téléphone: Canlay/Magnaldi Sylvie, Vallon Marie-Catherine

Procurations/excusés: Yacoubi Sofiane, Gallouin Maxime

L'assemblée désigne Pierre Gallouin comme président de séance et Catherine Gallouin comme secrétaire.

L'ordre du jour est annoncé

- actions 2020
- projets 2021: des propositions vous seront faites, n'hésitez pas à venir avec les vôtres
- approbation des comptes 2020 et projet de budget 2021
- désignation des responsables: président-e, secrétaire, trésorier-e et membres du bureau
- questions diverses

1^{er} point : Présentation de l'activité 2020

En synthèse, malgré la pandémie Covid qui a ralenti la plupart des activités en France et dans le monde, le bilan d'activité de l'association reste positif.

1 – Adhésion à la FNE Paca – 13

C'est une aide pour les associations adhérentes :

- pour la nôtre, cette adhésion a permis de recevoir des conseils et une analyse juridique gratuite, notamment dans la participation de l'association au recours gracieux contre le permis de construire du 6 bis chemin de la Haute Bédoule.
- L'adhésion a permis également la participation à la formation Urbanisme et environnement. Cf plus loin

Elle permet une solidarité entre les associations

Adhérer à FNE Paca – 13 nous donne également une vision globale de tous les projets, débats, contestation concernant l'amélioration de l'environnement sur la métropole

*ex en ce moment, pétition qui circule pour **le tramway des collines** qui permettrait de désengorger l'autoroute. Moins de bouchons = moins de pollution*

Voici le lien pour accéder à la pétition:

<http://chng.it/sMxL2FVpzS>

2- Lien avec les autres associations

- Avec l'AESE qui nous a beaucoup aidés dans le repérage des anomalies concernant le PC du 6 bis. Marie-Noëlle Blazy, présidente de l'AESE présente brièvement les actions de l'association.

- Avec Septèmes Mémoire et Patrimoine. Pierre Bourrelly, président de l'association, explique son intervention auprès de la mairie pour sauvegarder l'oratoire Notre Dame du Pin sur le terrain du PC du 6 bis chemin de la Haute Bédoule.

- Contact avec l'association des riverains de l'A50
volonté d'unir nos forces

3 – Mobilisation contre le permis de construire du 6 bis chemin de la Haute Bédoule qui entraîne la destruction de 20 pins et qui est source de nuisances supplémentaires pour les riverains (bruit renvoyé)

2 rencontres avec le maire

2 rencontres avec le promoteur

1 rencontre entre riverains concernés

1 recours gracieux cautionné par adhérents (merci)

résultat : pc modificatif qui reprend une partie de nos doléances

4 – Formation

Participation à la journée Urbanisme et environnement

Elle a notamment permis:

- de découvrir la possibilité de faire un recours gracieux devant le préfet en cas de contestation d'un PC.

On s'en servira peut-être pour le PC du 6 bis, en fonction du nouveau PC qu'on n'a pas encore pu voir

- faire la lumière sur l'articulation entre les différents doc d'urbanisme entre eux, leur interaction avec l'environnement et donc mieux comprendre les doc produits par la mairie

5 - Développement du site internet Chutt.org et de la page Facebook

Le site dispose maintenant d'un blog qui permet de le rendre plus vivant.

Merci à nos informaticiens dont un est présent : Sébastien Saunier. Il présente le blog et l'adhésion en ligne.

L'association a sa page Facebook. Merci à Sylvie Magnaldi pour son dynamisme : elle partage les publications de l'association dans le groupe Facebook « on aime Septèmes ».

6 – Durant l'année 2020, les représentants de l'association sont reçus 3 fois par la Mairie.

Avancées :

- Mr Le Maire est conscient que le chemin de la Haute Bédoule nécessiterait maintenant des aménagements pour réguler à la fois la circulation et le stationnement.

A cet effet, il s'est rendu sur place avec les services de la métropole.

Il s'engage à demander aux services de la métropole une proposition de plan de circulation et donc de stationnement sur ce chemin.

- Pour appuyer l'association, le maire a écrit deux lettres : l'une à la Dréal lui demandant un rendez-vous pour l'association auquel il participera ; l'autre à la DirMed en vue de la végétalisation du mur bordant l'autoroute

- Il nous a informés que les riverains seraient tous invités à une réunion avant le commencement des travaux de réhabilitation du chemin

2ème point : présenter les projets 2021

1 - rencontrer DREAL et DIRMéd pour faire enregistrer une demande de mur anti-bruit, en lien avec la Mairie de Septèmes / demander un revêtement anti-bruit / réhabilitation chemin de la Haute Bédoule

2 – participer, comme l'année dernière, à Agenda 21 sur la commune, le 6 février 2021. Agenda 21 depuis 1992, est la création au niveau international de toutes les manifestations visant à protéger le climat et l'environnement.

3 – organiser une veille des chantiers, constructions, une sorte de veille des projets..... autour, ou dans le rayon de l'autoroute ; organiser un tour des annonces Urbanisme à la Mairie.

Si chacun est vigilant sur une petite chose, on pourra améliorer le mieux vivre à Septèmes *par ex,*

- *construction chemin basse Bédoule arrachage d'oliviers. Alerte donnée par Pierre Bourrelly*

- *projet de construction en haut du chemin de la Haute Bédoule expliqué par Maryse Riili et Marie-Catherine Vallon.*

4 - augmenter le nombre d'adhérents: chaque adhérent essaye d'attirer une adhésion nouvelle d'une personne intéressée par le mieux vivre à Septèmes.

Nos adhérents doivent être plus diversifiés géographiquement sur la commune de Septèmes.

5- maintenir tout au long de l'année le dynamisme par des réunions régulières, une fois tous les 2 mois, réunion du Bureau de l'association ou réunions par thème avec les intéressés.

6- Base : collectif d'associations (explication donnée par Charlotte Gallouin)

Il s'agit d'un lieu de rencontres, de brassage, de vigilance, d'entraide, entre et pour les associations qui œuvrent dans le domaine de la transition écologique.

7- Clarifier les modalités d'action en justice par l'association

Dans l'épisode contestation du PC du 6 bis, on s'est aperçu que si on voulait faire un recours gracieux ou contentieux, on ne savait pas exactement les modalités : qui ou quel organe de l'association prend la décision ?

Nécessité de se rapprocher de FNE13 ou du collectif la Base

Le président propose que la décision soit collective, prise au niveau du bureau à la majorité relative.

Il nous faut réfléchir sur ce point.

8- Pour dynamiser l'association et lui donner du souffle et de l'efficacité, certains ont accepté de prendre une petite responsabilité.

veille mairie	<i>Pierre et Laure Scriva</i>
rencontres collectif base	<i>Pierre et Catherine Gallouin, François Aubert</i>
documentation technique sur les revêtements d'autoroute	<i>Eric Paris</i>
documentation technique sur les murs anti-bruits	<i>Maxime Reita</i>

suivre projet réhabilitation chemin de la Haute Bédoule	<i>Meziane Agguini, Marie-Catherine Vallon (végétalisation)</i>
suivre le projet d'un éventuel PC en haut du chemin de la Haute Bédoule	
agenda 21	<i>Sylvie Canlay, Marie-Catherine Vallon, Catherine Gallouin, Pierre Gallouin</i>
suivi recours gracieux permis 6 bis : 3 voies possibles : 1) s'arrêter au recours gracieux 2) y ajouter un recours gracieux au préfet 3) aller au contentieux	<i>Sébastien Mar</i>
Suivre le dossier conteneurs-poubelles sur le chemin de la Haute Bédoule	

3ème point : présentation des comptes et vote

- présentation par le trésorier

	Montant	Augmentation	Description
Recettes	282,00 €	66,00%	cotisations
Dépenses	175,00 €	157,00%	1/3 frais de banque, 1/3 adhésion association, 1/3 dépenses courantes
Résultat	107,00 €		Identique à l'année dernière

- vote : approbation à l'unanimité des comptes 2020 et budget 2021

- montant des cotisations voté à l'unanimité

la cotisation doit être reliée à une personne et non pas à une maison

10€ pour la 1ère adhésion dans une maison et 5€ pour les personnes suivantes qui désirent adhérer
30€ pour les personnes morales
2€ pour les personnes en difficulté financière

4ème point : composition du bureau, désignation du président, trésorier et secrétaire

Vote à l'unanimité :

Président : Pierre Gallouin est reconduit dans ses fonctions

Trésorier : François Aubert est reconduit dans ses fonctions

Secrétaire : Catherine Gallouin

Composition du bureau :

Pierre Bourrelly (pour représenter les adhérents du côté Est de l'autoroute)

Marie-Catherine Vallon

Maxime Reita

Eric Paris

Méziane Agguini

Sébastien Mar

Pierre Scriva

5ème point : questions diverses

- proposition de demande de subventions à la mairie et au conseil régional

- surveiller l'effectivité de la fermeture administrative de la boîte de nuit du chemin de la desserte
- surveiller la casse de voitures chemin de la Bédoule (pollue, empiète toujours sur la piste cyclable)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les adhérents pour leur participation et clôt l'assemblée générale à 12 heures.

le Président



la secrétaire

